Publication immédiate

Projet de loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'insertion en emploi – Le retour des obligations : retour vers le passé!

QUÉBEC, le 10 novembre 2015 - Cet après-midi, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et le Collectif pour un Québec sans pauvreté ont pris la parole, au nom d'une douzaine d'organisations nationales qui s'insurgent contre le projet de loi déposé aujourd'hui par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad. Sa proposition, visant à pousser vers emploi les personnes qui font une première demande d'aide sociale au moyen de pénalités financières, s'attaque à la mauvaise cible. Les principaux obstacles à l'emploi pour les personnes assistées sociales, c'est un revenu trop bas et des mesures de soutien insuffisantes ou inadéquates. Le ministre doit reculer!

En effet, comment peut-on imaginer couper un revenu dont le montant représente déjà moins de la moitié de ce qui est nécessaire pour couvrir les besoins de base reconnus par le gouvernement du Québec? « Comment le ministre Hamad peut-il cautionner que des personnes se retrouveront avec moins de 616 \$ par mois pour vivre? Un montant qui force déjà les personnes assistées sociales à faire des choix déchirants qui mettent en péril leur santé mentale et physique », de se questionner Yann Tremblay-Marcotte, porte-parole du FCPASQ.

L'idée de développer de nouveaux services d'aide à l'emploi était une bonne idée. Or, elle est gâchée par les pénalités prévues. « En ce moment, des personnes assistées sociales ne demandent pas mieux que de participer à des mesures d'insertion, mais ces mesures sont soit indisponibles, soit mal adaptées à leur situation. », d'ajouter Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

Évidemment, comme le diable se cache dans les détails, les organisations présentes se proposent de réagir avec plus de détails dans les prochains jours. Chose certaine, nous serons nombreux et nombreuses, dans les prochaines semaines, à combattre ce retour vers le passé, qui n'aura d'autre effet que d'appauvrir des personnes parmi les plus pauvres du Québec.

Cette sortie publique est appuyée par dix autres organisations nationales qui travaillent auprès des personnes assistées sociales : Front d'action populaire en réaménagement urbain, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, ATD Quart Monde, Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles,

Regroupement des auberges du cœur du Québec, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Coalition pour l'accessibilité aux services dans les Centres locaux d'emploi, Regroupement des comités logements et association de locataires du Québec et Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.

SOURCE Collectif pour un Québec sans pauvreté

Renseignements : Marie-Noëlle Béland, Collectif pour un Québec sans pauvreté, Cellulaire : (418) 930-5969, Courriel : francois@pauvrete.qc.ca